

levelfollow0L'ENSEIGNANT EN JUDO : INTERVENTION

CHARLES H. CARDINAL

Consultant/conseiller : planification des activités d'entraînement

Objectif: Faciliter et favoriser le développement de l'habileté à intervenir efficacement auprès des participants.

COMPETENCE

Agir comme enseignant ou entraîneur dans une discipline sportive se traduit par une interaction avec les participants et requiert une **habileté à démontrer la capacité de s'engager dans des rapports avec des gens, de se servir de moyens pédagogiques appropriés, de se comporter adéquatement et d'intervenir efficacement**, soit avec le degré d'empathie, de souplesse et d'affirmation de soi que le contexte exige (ACE, 2000). Cette compétence repose sur l'intégration de domaines tels que la pédagogie, la relation d'aide, la résolution de conflits, la dynamique de groupe, etc. soit les principaux aspects des relations interpersonnelles.

1. DÉFINITION DES TERMES

Intervenir implique donc une compétence qui consiste à traduire un plan (décisions) en actions concrètes reposant sur des principes et des connaissances reconnus et acceptés par le milieu. Le tout doit s'articuler autour de comportements éthiques visant à obtenir un résultat positif contribuant à résoudre adéquatement une problématique à laquelle l'intervenant est confronté. Intervenir peut se traduire par : communiquer, enseigner, assurer un leadership, gérer la situation/contexte, etc. (ACE, 2000). L'intervention de l'enseignant ou entraîneur vise la poursuite d'objectifs de développement de connaissances, d'habiletés et d'attitudes chez les judokas afin de les rendre autonome et efficace en situation d'opposition / confrontation.

L'enseignant est une personne ressource responsable du développement continu des participants qu'il encadre dans un cours/leçon/séance. Il aide, conseille, facilite et favorise le cheminement du pratiquant vers l'objectif poursuivi. Il est architecte et artisan de ce processus (Cardinal, 1998).

2. INTERACTION ENSEIGNANT/PARTICIPANT

L'interaction du point de vue de l'enseignant représente l'ensemble des décisions/actions pour organiser des conditions d'apprentissage dans un contexte donnée. Le participant quant à lui cherche à s'appropriier les connaissances véhiculées et les traduire en activités dans un contexte sécurisant et valorisant. Le résultat souhaité est un changement en termes d'habiletés motrices chez le participant. La finalité recherchée par le judoka est la constance et l'efficacité des actions (gestes)

dans un contexte/environnement varié. En d'autres mots, la performance dans des conditions/situations changeantes.

L'interaction peut être considéré comme la phase cruciale de l'intervention. A cet effet, Savard (1991) énonce un postulat qui mérite réflexion.

“ Ce n'est pas ce que l'enseignant aura planifié de faire réaliser aux participants qui produit l'apprentissage, mais bien ce que feront effectivement ces derniers. ”

La phase d'interaction se trouve dans tous les moments où l'enseignant et le participant en complicité poursuivent un objectif commun (obtenir la ceinture verte ou préparer à une performance sportive). Partant de cette enveloppe globale, si nous nous plaçons à l'intérieur d'une séance/leçon/cours, la phase d'interaction englobe successivement les étapes suivantes.

- Explication de la tâche à réaliser par l'enseignant.
- Transition.
- Exécution de la tâche par les participants.
- Transition
- Information nouvelle.

2.1 Étape d'explication de la tâche par l'enseignant

- Communiquer aux participants, l'objectif spécifique poursuivi par l'exercice ou la tâche à réaliser.
- Transmettre les informations pertinentes, claires et concises sur l'organisation du groupe, la procédure de déroulement de l'exercice et l'emphase technico-tactique. La durée de cette présentation doit être la plus courte possible.
- Il est très important de limiter l'information transmise sur la gestuelle du mouvement à quelques éléments clés (essentiels). La dominante porte sur l'exécution globale du geste. Ceci n'empêche aucunement l'intervenant d'accentuer un élément technique en particulier. Le choix des éléments techniques pour favoriser l'apprentissage du geste détermine le succès de la progression pédagogique. Les détails techniques sont présentés plus tard quand le participant démontre une certaine maîtrise relative du geste global.
- Démonstrations répétées de la tâche à exécuter afin de créer une image mentale exacte à reproduire. Le pratiquant cherche à imiter le plus fidèlement possible le geste correct. Assurez-vous que cette démonstration respecte les conditions dans lesquelles elles seront pratiquées par les participants. Lors de l'exécution globale du geste, assurez-vous également, que les judokas peuvent voir correctement l'élément technico-tactique accentué lors de l'explication.
- Déterminer les critères de réussite de l'exercice.
Quantitatif : réussir sept actions sur dix.
Qualitatif : reproduire le plus fidèlement possible un élément de la technique ou de la tactique/stratégie.

- Utilisez un vocabulaire à la portée des participants. Parlez lentement, avec enthousiasme.
- Vérifiez la compréhension des pratiquants avant de les disperser pour la pratique individuelle.

2.2 Étape de transition

C'est le passage vers l'exécution de la tâche.

- L'enseignant cherche à réduire la fréquence et la durée de ces temps de passage.

2.3 Étape d'exécution de la tâche par les participants

L'intervenant est responsable de deux actions essentielles lors de la pratique sportive : assurer une observation/supervision adéquate et donner une rétroaction face à la tâche exécutée.

OBSERVATION-SUPERVISION

- Placer les participants à portée de vue.
- Répartir son attention sur tout le groupe : effectuez des balayages visuels fréquents.
- Être équitable dans la distribution de votre attention et votre temps aux pratiquants.
- Utiliser votre voix pour communiquer à distance.
- Être imprévisible dans vos déplacements pour voir les judokas.
- Réagir rapidement si la sécurité d'un participant est menacé.

RETROACTION

- Utiliser sciemment le renforcement verbal et non-verbal, positif ou correctif pour communiquer avec le participant.
- Donner une rétroaction spécifique sur ce que le judoka a réussi. Votre commentaire porte essentiellement sur un élément technico-tactique ou le résultat escompté.
- Donner si possible une explication sur les conséquences ou possibilités futures de ce qui est réussi par le pratiquant.
- Transmettre l'information technico-tactique pertinente visant à corriger une erreur ou faute.

PRINCIPES DIRECTEURS

Le comportement de l'enseignant lors de la pratique sportive est guidé par les PRINCIPES suivants.

- S'assurer que l'environnement physique est sécuritaire et le contexte social sécurisant.
- L'intervenant est responsable de créer un climat, un environnement d'apprentissage productif.
- Optimiser le temps d'apprentissage (formation technico-tactique). Chercher à offrir aux participants, un temps d'engagement productif le plus grand possible à l'intérieur de la séance/leçon.

- Lors de la pratique de l'activité par les judokas, axer surtout votre attention à corriger les erreurs majeures et à ré-expliquer au besoin. Ajuster (si nécessaire) l'exigence de la tâche au niveau d'habileté du participant.
- Maintenir la concentration et la motivation.
- Exiger une qualité de réponse motrice basée sur l'exécution correcte du geste, ensuite l'accent porte sur hausser la vitesse d'exécution ou sur l'application de la force et finalement l'attention porte sur la précision et la constance c'est à dire, le résultat des actions.
- Au début le participant est placé dans des conditions faciles et constantes. Une fois qu'une certaine maîtrise relative est atteinte dans cet environnement stable, il faut rapidement présenter un contexte se rapprochant des conditions réelles.
- C'est à ce moment que sont introduites les variantes des gestes de base ou nouveaux mouvements, pour palier aux diverses situations rencontrées en compétition.
- Si l'objectif recherché est l'apprentissage moteur, la réalisation d'un bloc de répétitions du même geste est appropriée. Cependant, si l'objectif vise la préparation à une opposition/confrontation avec un adversaire, il est préférable d'utiliser l'apprentissage aléatoire prenant comme modèle la réalité compétitive.
- Maintenir un rythme rapide et régulier dans la séance/leçon/cours.

2.4 Étape de transition

Cette étape est caractérisée par le regroupement des participants.

- 2.5 Information nouvelle :** explication de la tâche par l'enseignant. Ce dernier communique aux pratiquants une information reliée au judo ou un commentaire général nécessaire au bon déroulement de la séance/leçon/cours.

3. AMELIORATION DES HABLETES D'INTERVENTION

Le but recherché est de formé des intervenants compétents. Ceci se traduit dans la réalité pratique par l'amélioration de la qualité d'intervention de l'enseignant et par l'amélioration des conditions d'apprentissage à l'intérieur d'une séance/leçon/cours. Pour atteindre cette finalité, il faut rencontrer certaines exigences :

- L'enseignant doit développer des habiletés d'intervention efficace et pour ce faire, il faut lui offrir l'occasion de les pratiquer et recevoir une supervision adéquate.
- L'intervenant doit offrir plus de temps d'apprentissage aux participants à l'intérieur de la séance/leçon/cours et réduire le temps d'organisation.
- Le maître doit apprendre à donner des rétroactions qui sont plus spécifiques aux tâches.
- Le pédagogue doit apprendre à discriminer les éléments critiques et les erreurs communes dans une variété d'habiletés motrices.

4. CONCLUSION

Dans le cadre d'une séance/leçon/cours, l'enseignant doit être évalué en fonction du taux d'engagement des participants et de leurs résultats. Pour le pratiquant, tout apprentissage moteur requiert quatre conditions :

- Avoir une idée claire de la tâche à réaliser.
- Être motivé.
- Obtenir suffisamment d'occasions de pratique.
- Recevoir de la rétroaction sur la performance réalisée.

Grâce à l'intervention de l'enseignant, le participant devrait être capable de développer les habiletés essentielles lui garantissant une pratique agréable du judo, couronnée d'un certain succès.

RÉFÉRENCES

Brunelle, J. Drouin, D. Godbout, P. Tousignant, M. (1988) La supervision de l'intervention en activité physique, Montréal, Gaëtan Morin éd.

Demers, G., Tanguay, É. (1997) Évaluation de l'entraîneur sur le terrain, Ste. Adèle, Conférence nationale des titulaires francophones du PNCE.

Rink, J. E. (1993) Teaching physical education for learning, St. Louis, Missouri, Mosby - Year Book Inc.

Savard, C. (1991) "L'intervention de l'entraîneur à l'entraînement", Cahier de l'entraîneur-Volley-ball : fondements et entraînement, Montréal, Fédération de Volley-Ball du Québec.

Siedentrop, D. (1983) Developing teaching skills in physical education, Palo Alto, California, Mayfield publishing Company.

Tousignant, M. Boudreau, P. Fortier, A. (1991) Apprendre à enseigner l'éducation physique, Montréal, Gaëtan Morin éd. Traduction et adaptation de Developing teaching skills in physical education, 3rd ed. par D. Siedentrop.